



Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Mai 2012 - N°47

Bonnes vacances
à tous et à toutes !

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 2
Vie municipale	p 3
Dossier Désherbage	p 4-5
Développement durable	p 6-8
Culture	p 9
Ecoles	p 10-11
Au programme de l'été	p 12-14
Un peu de breton	p 15
Agenda	p 16



Le mot du maire

La restauration de l'église à peine achevée, nous avons entrepris d'importants travaux de consolidation du clocher. En effet, il fallait de toute urgence rejointoyer les pierres de la partie haute et rénover la croix qui menaçait de s'écrouler, mettant en péril tout l'édifice et la sécurité des passants.

Comme vous l'avez remarqué, un échafaudage impressionnant fut installé dans cette optique. Des spécialistes d'une entreprise locale, grâce à une grue à grande portée, ont réalisé un travail remarquable. Profitant de ces moyens d'accès exceptionnels, c'était pour moi l'occasion d'accéder au sommet du clocher et ainsi porter un regard sur notre magnifique contrée, bien au-delà des frontières de notre commune. Instant inoubliable !

Guigner Le Hénanff



La descente de la flèche du clocher fut l'occasion de discussions entre passionnés de l'histoire locale. Ces échanges, tout particulièrement entre Monsieur Le Maire et Roger Machu, de l'association Pluvigner-Patrimoines ont fait émerger les remarques suivantes sur la valeur symbolique du clocher :



Depuis des siècles, les cloches rythment la vie religieuse et laïque de Pluvigner comme de la plupart des villages et des villes de France.

- C'est le clocher qui sonnait l'heure du lever, celle du repas de midi, celle de la fin de la journée. Les habitants du bourg et des villages alentour, comme les agriculteurs au milieu des champs, entendaient l'angélus et leurs journées s'organisaient en fonction de cet indicateur.
- Naissances, mariages, funérailles étaient identifiés par les quatre cloches qui se trouvent depuis 1923 dans la tour du clocher ; le glas attirait l'attention sur une mort dans le village et le tocsin sonnait l'alarme pour l'incendie.
- Le clocher a toujours été porteur d'une charge symbolique forte. Il évoque le village natal que l'on est toujours heureux de retrouver.

- Le clocher est généralement le point culminant de la ville: à Pluvigner, le coq surplombe les maisons à 42 mètres d'altitude! On le repère de très loin, il est souvent le premier bâtiment représentatif que l'on aperçoit en arrivant dans sa ville et le dernier que l'on voit quand on la quitte.
- Le clocher a bien évidemment une valeur religieuse et ses cloches invitent les paroissiens à assister aux différentes cérémonies mais il est aussi, dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens, une représentation de la cité. Ne dit-on pas de quelqu'un attaché à l'endroit où il vit ou dont il est originaire qu'il a "l'esprit de clocher"?

Les récents travaux de restauration entrepris par la municipalité ont focalisé dans un premier temps l'attention sur l'église, important patrimoine commun et nous pouvons être fiers du résultat. Mais les travaux pour la réfection du clocher ont, avec la pose d'un échafaudage de 45m de haut et la venue d'une grue disposant d'une flèche de 80 m, encore plus attiré l'attention du public, probablement aussi à cause de la valeur symbolique évoquée ci-dessus. Souhaitons que les Pluvignois développent un "esprit de clocher positif" et, par leur attachement à leur ville, veillent à préserver le patrimoine et la qualité de vie dont nous avons la chance de disposer.

Dans les régions du nord de la France, les villes ont construit des beffrois qui étaient des bâtiments communaux à usages multiples : guet, salle de réunion, prison... qui abritaient également des cloches.

CANTINE et GARDERIES SCOLAIRES : payez en ligne !

Pour payer vos factures de cantine et de garderie scolaires à Pluvigner, vous avez désormais deux solutions simples et modernes vous évitant de vous déplacer pour payer au guichet de la Trésorerie ou d'envoyer un chèque bancaire. C'est simple, pratique et plus souple !

La commune de Pluvigner est l'une des premières du département à permettre le paiement de factures par internet. Vous avez donc le choix entre :

• Le prélèvement automatique



Le formulaire pour l'autorisation de prélèvement automatique sur votre compte bancaire est à récupérer auprès de la mairie de Pluvigner.

• Le paiement par Internet



Rendez vous sur le site www.tipi.budget.gouv.fr (vous trouverez aisément ce lien sur le site de la commune www.pluvigner.fr). L'accès est facile et gratuit (hors coût de connexion). Muni de vos références bancaires, les indications inscrites sur votre facture de cantine ou de garderie vous suffisent pour valider votre paiement par internet.



Urbanisme : Nouveaux horaires

Le service urbanisme vous accueille désormais le mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 et le samedi matin de 8h45 à 12h.

Fermeture pour travail interne le jeudi toute la journée.

Ouverture sous réserve de réunions et congés.

Enquête publique

Dans le cadre du projet de construction du restaurant scolaire, M. Le Maire informe qu'une enquête préalable à la désaffectation et au déclassement d'une fraction de domaine public (473 m²) sur le parking de la salle Marie-Josèphe Le Borgne aura lieu en mairie de Pluvigner du **14 mai au 2 juin**.

Le dossier est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture soit du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

Mission locale

- Avec ou sans qualifications, vous rencontrez des difficultés pour trouver un emploi ?
- Vous voulez passer votre permis de conduire mais le coût financier vous freine ?
- Vous souhaitez un conseil sur votre orientation ou sur une formation ?



La commune de Pluvigner adhère à la Mission Locale du Pays d'Auray pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à se former et/ou à obtenir un emploi.

La Mission Locale est ouverte tous les jours du lundi après-midi au vendredi à Auray.

Permanences dans les locaux de la mairie de Pluvigner, tous les mardis de 9h00 à 12h00 (sur rendez-vous).

Pour prendre rendez-vous, téléphonez à la Mission Locale au **02.97.56.66.11**.

Ne traitez pas à proximité de l'eau !

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

du 1^{er} février 2008

relatif à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau :

Afin de préserver la qualité des eaux, il est **INTERDIT d'utiliser TOUS PESTICIDES** (désherbants, fongicides, pesticides) :

→ A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e



→ Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages, figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e



→ Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout



DOSSIER

Désherbage : Pluvign

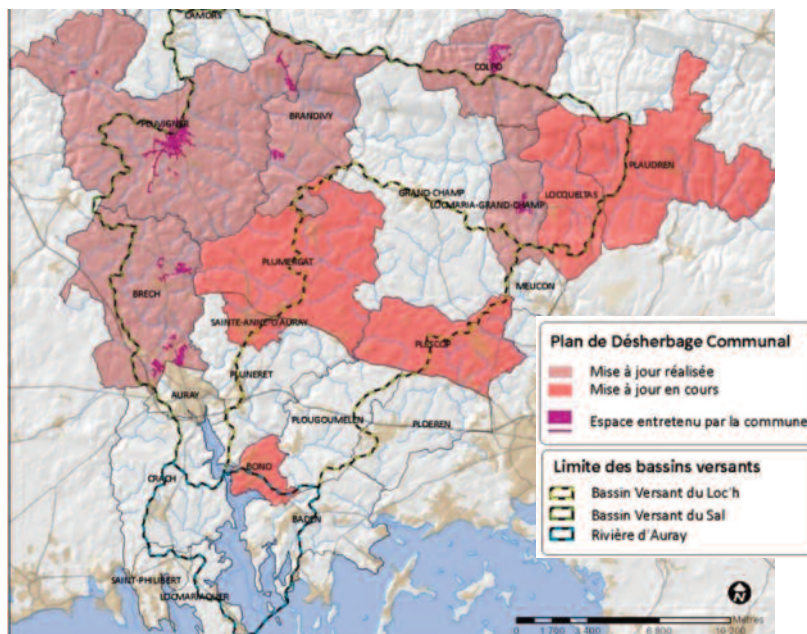
Plan de désherbage des espaces communaux

Depuis 2005, les 18 communes du bassin versant du Loch et du Sal ont décidé de réaliser un plan de désherbage et de s'engager dans la charte de désherbage. Ce travail, élaboré avec l'aide technique du Syndicat Mixte du Loch et du Sal, a pour but de réduire l'impact des pesticides sur la santé humaine et les milieux aquatiques.

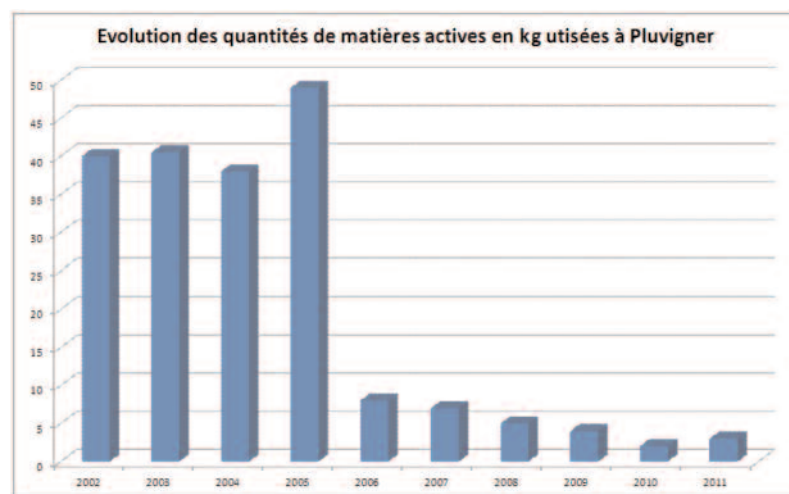
Un atlas géographique a été réalisé suivant :

- le type de revêtement
- le niveau de risque
- l'entretien à réaliser

Sur la commune de Pluvigner, la surface prise en compte représente plus de 21 hectares.



Chute des quantités de matières actives utilisées



L'utilisation des pesticides à Pluvigner a grandement chuté entre 2002 et 2011. En 2012, cette pratique se borne au traitement des cimetières et des terrains de sport. A noter qu'une formation des agents communaux des espaces verts est prévue afin de réduire encore l'usage de ces produits.

ner lutte contre les pesticides

Un personnel formé à ces nouvelles pratiques

→ Pour s'adapter aux nouvelles directives de préservation de l'environnement, les agents techniques ont suivi différentes formations:

2005	"Application de produits phytosanitaires" - 6 agents (SMLS)
2008 et 2010	"Les plantes vivaces et graminées" - 10 agents (CLEOME)
2012	"Zéro phyto sur cimetières et terrains de sport" - 2 agents
2012	"Entretien des plantes vivaces" - 2 agents (CNFPT)

Les moyens mis en oeuvre

... du pulvérisateur aux moyens alternatifs

- Balayage et binage des espaces difficiles d'accès
- Utilisation d'une brosse mécanique sur débroussailluse thermique
- Utilisation d'une balayeuse thermique tractée
- Prestation de balayage + soufflage une fois par mois
- Broyage du bois de récupération d'élagage sur les voies communales
- Paillage des massifs avec du bois de récupération
- Préférence des plantes vivaces et des graminées dans les nouveaux aménagements. Elles sont en effet moins exigeantes en main d'oeuvre et plus pérennes que les variétés annuelles
- Entretien du réseau routier communal par broyage (2 passages sur les 250 km de routes que compte Pluvigner !)

L'ensemble de ces moyens permet de garder un espace entretenu correctement sans utilisation de pesticides.



Pour plus d'infos...

- Vous pouvez consulter le site du Syndicat Mixte du Loch et du Sal → <http://smls.jimdo.com> (Volet Citoyens et Collectivités Locales, Désherbage alternatif).
- Le document "Comment jardiner sans pesticides" est aussi téléchargeable sur www.pluvigner.fr (Vie Municipale / Développement Durable)

Ne traitez pas à proximité de l'eau !

RISQUES ENCOURUS
en cas de non respect de l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

TOUS les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

Des contrôles auront lieu avec procès verbal établi.



Qu'est-ce qu'un pesticide?

Ethymologiquement, un **pesticide** est un "destructeur de ravageurs" (de l'anglais "pest" = ravageur). Cette expression au départ utilisée pour insecticide s'est ensuite étendue pour désigner l'ensemble des **produits antiparasitaires**.

Les pesticides, appelés aussi **produits phytosanitaires**, **produits antiparasitaires** ou encore **produits agropharmaceutiques** sont des produits chimiques conçus pour tuer toutes sortes de parasites (herbicides, insecticides, fongicides...).

La définition même d'un pesticide est d'être toxique pour les organismes vivants.

Tiré de www.agriculture-de-demain.fr

Développement Durable...

→ Développement durable : l'exemplarité de la commune

En décembre 2006, la municipalité de Pluvigner a introduit officiellement le concept de Développement Durable dans l'action municipale. A ce moment, les notions d'Agenda 21 (programme d'actions pour le 21ème siècle) et de développement durable se répandaient tout juste dans la sphère publique, mais les esprits n'étaient pas prêts et tout changement suppose du temps.

Des actions majeures depuis longtemps

Les premières actions menées l'ont été autour de la problématique de l'eau :

→ La plus importante d'entre elles a été la mise en place d'un périmètre de protection autour de la station de pompage de Kergoudeler associée à des plantations sur ce territoire et à Filerit. Grâce à cette politique d'avant-garde nous avons aujourd'hui une eau potable contenant peu de nitrates (moyenne 23 mg/L en 2010).

→ L'adhésion aux programmes Bretagne Eau Pure avec un engagement fort des agriculteurs, la création d'une station d'épuration moderne, associée à l'extension et la rénovation d'une partie des réseaux d'assainissement, le contrôle des dispositifs d'assainissement individuels sont les autres volets de la politique de l'eau.

La satisfaction des besoins quotidiens a aussi été marquée par la création d'une déchetterie, la mise en place du tri des déchets et l'incitation au compostage individuel.

L'accès à l'eau potable, premier besoin de l'être humain.
En 2012, près de 900 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards de personnes ne disposent d'aucun système d'assainissement. Chaque année, 1,8 millions d'enfants meurent d'une pathologie liée à la consommation d'une eau insalubre.
Mesurons notre chance !

Avoir une démarche exemplaire, est-ce obligatoirement être parfait?

Les collectivités comme les individus ont parfois leurs contradictions. Etre dans l'action c'est faire en sorte que les choses évoluent dans le sens souhaité.

• La construction de bâtiments publics qui engage l'avenir est sans doute le domaine où l'empreinte d'une municipalité apparaît d'une manière visible.

→ Des orientations fortes avaient déjà été prises lors de la construction de la salle Marie-Josèphe Leborgne (année 2000) avec une utilisation abondante du bois au sol et sur les murs ainsi qu'un traitement acoustique intérieur pour la protection des riverains contre les bruits émis, ce que la réglementation en vigueur à l'époque n'imposait pas.

→ Avec la nouvelle salle de sports du Goh-Lanno (2008-2009) puis la Maison de l'Enfance (2009), à chaque fois un palier est franchi pour se rapprocher de la Haute Qualité Environnementale, tout en prenant en compte les contraintes réglementaires qui sont celles de locaux recevant du public. Ainsi, l'intégration du bâtiment dans le site, les apports solaires, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sont fortement pris en compte dans les choix. C'est pour cela que la nouvelle salle de sports est partiellement

enterrée : elle est ainsi plus discrète, cela diminue l'impact de l'éclairage direct sur les joueurs et elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



• L'exemplarité au quotidien porte également sur de toutes petites choses...

...comme la récupération des cartouches d'encre ou d'autres plus fondamentales comme la restructuration et la mise en réseau des systèmes d'impression avec la quasi suppression des imprimantes de bureau. C'est aussi le choix de produits d'entretien non toxiques et peu polluants. Par ailleurs, la dimension durable est un élément important du projet éducatif du Centre de Loisirs.

- L'évolution la plus spectaculaire a été celle des espaces verts...

...qui à partir des programmes Bretagne Eau Pure ont permis la mise en place d'un plan de désherbage. Aujourd'hui, le désherbage chimique a quasiment disparu pour le bien du personnel et de la nature. Il subsiste d'une manière réduite dans les cimetières et sur les terrains de sport. Des balayages mécaniques, le binage manuel ont remplacé, petit à petit, le pulvérisateur et on réapprend à accepter les herbes sauvages. Avez-vous remarqué les petites fleurs au pied de certains murets ? Un pas pour développer la biodiversité en milieu urbain. Par le choix des espèces plantées et grâce au paillage la consommation d'eau a aussi été réduite.

Ces transformations ne seraient pas possibles sans la formation des hommes et des femmes chargées de les mettre en œuvre, des responsables de service aux agents ; c'est un changement d'état d'esprit complet que cela a parfois nécessité. Ils ont su le faire !



En 2012, plus que jamais, les enjeux du développement durable se placent au centre de l'action municipale : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la préparation des futures constructions (restaurant scolaire, école maternelle, centre culturel) et aussi la réduction de la consommation d'énergie.

- Le PLU

Le PLU est l'outil qui dans un cadre réglementaire très strict doit définir les orientations durables de l'évolution urbanistique pour une décennie. Pluvigner dispose du plus grand espace agricole du Pays d'Auray, espace qui demain devra nourrir la population et assurer la production de matériaux. Economiser cet espace est une obligation et un devoir. Densifier les parties urbanisées est un moyen

d'économiser l'espace et de réduire les déplacements. A nous de réfléchir aux formes que prendra cette densification qui devra s'appliquer à l'habitat aussi bien qu'aux constructions commerciales ou industrielles. L'inventaire des zones humides, des espaces boisés, la création de liaisons douces portent les enjeux de la Biodiversité.

- Les projets de construction

A Pluvigner nous avons la chance de disposer d'espaces municipaux dans la partie centrale du bourg : l'espace Saint Michel, les abords de la salle Le Borgne, la Madeleine. La municipalité a le devoir d'appliquer à ses projets les règles d'économie d'espace. Ne pas le faire serait une faute. Le projet de restaurant scolaire est sans doute l'exemple le plus abouti car il utilise la totalité du terrain constructible ainsi

que les rues et parkings voisins. Nous avons là une utilisation économe et réfléchie de l'espace et des moyens financiers. Ce sont les mêmes orientations qui vont nous guider pour les constructions et aménagements au Nord de la Mairie. Les autres terrains resteront disponibles pour satisfaire les besoins du Pluvigner de 2020.

- Réduire la consommation d'énergie

Lors du Conseil Municipal de février, nous nous sommes engagés dans le **dispositif Voltalis**. A cette occasion, à l'unanimité, les élus ont demandé qu'une réduction de la consommation d'énergie de la collectivité soit réalisée. Les motivations sont financières et environnementales.

Une étude globale de l'**éclairage public** a été réalisée, des évolutions techniques sont possibles et obligatoires pour certaines. La réduction de la durée d'éclairage est l'autre piste de travail. Elle est adoptée par un très grand nombre de collectivités. Les choix se feront après échange avec les commerçants et la population. Des modulations géographiques sont possibles. Si l'éclairage public est la partie la plus "visible", l'éclairage des salles et terrains de

sports est une autre piste où le comportement des usagers est très important : il arrive qu'une salle ou un terrain soit allumé pour les petits oiseaux!!!

C'est au niveau du **chauffage des locaux** que la marge d'économies la plus grande existe. Un travail d'expertise des différents chauffages est en cours, certains systèmes de régulation seront sans doute à revoir.

Des engagements intercommunaux forts voient le jour : mise en place d'une **filière bois** avec Auray Communauté qui vient de louer un local de stockage à Pluvigner. Ce travail est fait en partenariat avec le Syndicat Mixte du Loch et du Sal (SMLS) et les agriculteurs. Il comporte la rédaction d'une charte de bonnes pratiques.

Nombreux sont les Pluvignois dont les comportements évoluent au quotidien. On achète davantage de produits locaux pour se nourrir. Des parents laissent la voiture sur les parkings du centre et vont à pied conduire les enfants à l'école. Les constructions sont de meilleure qualité environnementale.

"Durable", le chemin est encore long pour que nos sociétés de consommation se transforment et deviennent "soutenables".

Développement Durable...

→ BOCAGE ET ESPACES BOISÉS

Pourquoi un inventaire?

Dans le cadre du "porter à connaissance", document de référence pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les services de l'Etat ont rappelé à la commune de Pluvigner que les PLU devront prendre en compte les continuités écologiques. Dans le cadre des lois Grenelle, ces continuités écologiques sont appelées "trame verte" et "trame bleue".

- La **trame bleue** s'appuie sur le réseau de ruisseaux et de zones humides dont l'inventaire a été réalisé en 2011.
- La **trame verte** correspond aux boisements et au bocage (talus et haies) dont l'inventaire a commencé au mois de mai. Cet inventaire est réalisé par le Syndicat Mixte du Loch et du Sal (SMLS) accompagné par un groupe de pilotage constitué d'élus, de représentants de la profession agricole et forestière et de représentants d'associations.

Espaces boisés, bocage : le classement

Le POS actuel assure déjà une protection de certains espaces au titre des milieux naturels et des paysages. Ainsi, 88% de la surface boisée cadastrale, des talus et haies éléments du bocage ont déjà été classés : dans le centre, une "coulée verte" s'appuie sur la voie ferrée et à Bieuzy, une autre suit le ruisseau qui descend de Chanticoq.

L'approche actuelle est différente. Le classement des espaces boisés se fera au regard de leur structuration, de la nature des espèces les constituant, de leur état sanitaire... L'analyse du réseau bocager va porter sur les enjeux hydrauliques (talus en rupture de pente), sur l'aspect paysager ou sur le rôle de la haie comme élément du patrimoine (le long d'un chemin de randonnée par exemple). L'enjeu de continuité écologique sera un élément primordial d'analyse. Un travail autour des chemins creux et des arbres remarquables sera aussi effectué.

La "**continuité écologique**" désigne un ensemble de milieux aquatiques ou terrestres qui relient entre eux des habitats

La trame verte et la trame bleue ont pour objectif d'enrayer la perte de la biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines et notamment agricoles, en milieu rural. Nous sommes bien dans une démarche de développement durable qui traite d'une question environnementale en tenant compte des hommes et de leurs activités économiques.

La **BioDIVERSITÉ** représente la diversité des êtres vivants et de leurs milieux de vie (les écosystèmes). D'une manière simplifiée, la biodiversité concerne les espèces sauvages ou domestiques dans leurs milieux, qu'elles soient animales ou végétales.

vitaux pour une ou des espèces. Ces habitats constituent des "réservoirs de biodiversité", c'est-à-dire des espaces dans lesquels les animaux et insectes, ou végétaux vont trouver les conditions favorables à leur cycle de vie. Le réseau des haies, talus, fossés assure l'abri, le maintien et le déplacement des espèces.

Le SMLS va réaliser un travail de cartographie, de traitement informatique et d'analyse des données. Les éléments de cette étude seront présentés au groupe de pilotage communal qui au cours des différentes étapes apportera sa connaissance locale. Avec les techniciens, ce groupe de pilotage devra définir des enjeux prioritaires et les classer en fonction des choix stratégiques de la commune. Classifier c'est bien, mais cela présente un intérêt limité si on ne réfléchit pas à la gestion des milieux considérés. La mise en place d'un règlement qui permet l'entretien et la gestion de ces bois et de ces haies semble nécessaire. **C'est le sens de la charte bocagère qui se met en place en même temps que la filière bois sur le Pays d'Auray.**



→ ECOLE DE MUSIQUE

Auditions, stages, concerts...

L'année 2012 a commencé par une audition des classes de violons, batterie, guitares et éveil à Camors, le jeudi 19 janvier à 18h30. En effet, l'école de musique compte une dizaine d'élèves Camoriens, grâce à une convention entre les communes de Camors et de Pluvigner.

De la même manière les élèves de violons, des ateliers jazz et musiques actuelles se sont produits le vendredi 6 avril à 18h30 à Landaul.

Une audition de la classe de piano a également eu lieu salle de la Madeleine le mercredi 7 mars.

Durant les vacances de février, l'école de musique de Pluvigner a organisé un stage de percussions corporelles avec un intervenant de la région parisienne, Loïc Roignant. Le

but était d'apprendre des rythmes joués sur notre corps (frappes sur les cuisses, les mains, le torse, frappes des pieds..) pour développer la sensation rythmique et l'acquisition de la pulsation. Ce stage a été financé par l'association des élèves et parents d'élèves de l'école. Il a bénéficié à 13 enfants qui ont été ravis de leur expérience.

AGENDA :

- Audition : Mercredi 6 juin à la salle de la Madeleine
- Concert de fin d'année : Samedi 23 juin au Guern à 16h30.

Chorale La Croche Choeur



Pour la chorale "La Croche Choeur", dirigée par Fabienne Gahinet et accompagnée au piano par Manuelle Herrault, l'année 2011-2012 a été une fois encore l'occasion de belles rencontres.

Tout d'abord avec la chorale de Baud, "L'écho des bois", un concert a été donné en décembre à Pluméliau. En janvier 2012, lors de l'inauguration de l'église de Pluvigner, La Croche Choeur a présenté deux oeuvres magnifiques: Le cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré, et des extraits du psaume 18 de M. Marcello. Puis, le 11 mars 2012, les choristes adultes et enfants de l'école de musique, ainsi que la classe de chant dirigée par A. Saucey, ont eu le plaisir de présenter

leur répertoire autour du thème de Paris. Le 12 mai, c'était une rencontre avec la chorale de Plescop qui était organisée à l'église de Pluvigner. Pour le concert de fin d'année, les choristes unirent leurs voix sur un poème de Pablo Neruda "El Canto General", mis en musique par M. Theodorakis.

Bravo à tous les choristes, merci à Manuelle la pianiste et Fabienne, la chef de chœur...

Etat civil

Naissances et mariages du 1^{er} janvier au 30 avril 2012 (pour les familles ayant donné leur autorisation)

Félicitations aux nouveaux mariés...

- LE LOUPP Morgan et GOUZERH Hermeline - le 28 avril 2012

Bienvenue à ...

- POUPLARD Ambre née le 03 janvier
- GUILLEMIN Maïna née le 04 janvier
- KERSUZAN Maxence né le 15 janvier
- LARBOULETTE Lindsay née le 18 janvier
- LE MOGUEDET Albane née le 25 janvier
- LE GOISTRE Ozvan née le 26 janvier
- GUILLO Lila née le 27 janvier
- JEGAT Faustine née le 1er février
- LE VIGOUROUX Zoé née le 6 février
- LASSALLE Thibaud né le 11 février
- POTARD Hugo né le 11 février
- BAUD Iliana née le 20 février
- BRIENT Matéo né le 22 février
- LE LETTY Enzo né le 24 février
- JEFFREDO Morgan né le 27 février
- LE HÉNANFF Théophile né le 11 mars
- LE MOUEL Timéo né le 11 mars
- GUILLOT GUITET Julien né le 23 mars
- COGAN Louise née le 25 mars
- POUSSON Valentin né le 26 mars
- BURLLOT Briec né le 31 mars
- MOTTEL Enzo né le 09 avril
- ANNEZO Valentine née le 17 avril
- BLEUZEN Zélie née le 20 avril
- CHEVILLER Margot née le 26 avril

Jeunesse...

ECOLE JOSEPH ROLLO

L'école publique Joseph Rollo est une des plus grosses écoles publiques du département (15 classes). L'équipe pédagogique y est relativement stable et les projets, forcément, très nombreux.



Instruments de musique...



... du Moyen-Age



Journées sportives...



... à l'Étang de la Forêt de Brandivy



Arcimboldo de passage en GS



Cross du collège



Piscine pour les 4- 10 ans



Le jardin des CP

Toutes ces activités sportives, culturelles, éducatives prennent leur cohérence dans le Projet d'Ecole élaboré pour plusieurs années qui a été présenté aux partenaires, dès le premier Conseil d'Ecole, en novembre.

→ Notre exposition **Dire-Lire "Détourner – Transformer"** a rencontré, une fois encore, son public fidèle et, n'en doutons pas, enthousiaste. Merci à la Mairie pour son accueil chaleureux et à l'Amicale Laïque (président Yves Guillo) de nous soutenir dans cette action culturelle d'envergure. Amicale qui participe aussi au financement de nos activités et à l'animation : spectacles, troc et puces, kermesse.

→ Cette année scolaire aura également été riche de projets à plus longs termes qui mobilisent l'énergie de nombreux partenaires, parents (RécréAction, président Frédéric Francon), élus, personnels, enfants, pour une offre éducative toujours plus riche sur la commune : restaurant scolaire, école maternelle, aménagement de la cour et règles de vie

(projet citoyen initié par les plus grands élèves, appelé à se poursuivre sur plusieurs années scolaires).

→ RécréAction organise aussi l'aide aux devoirs du soir, publie le "Petit Journal" et soutient notre équipe pédagogique dans son engagement au service des enfants et de l'école.

Bonnes vacances à tous ! Merci à Joëlle Jubin et à Pascale Mouny qui démarrent une nouvelle aventure.

Philippe Bertrand, directeur de l'école J. Rollo



Groupe scolaire Joseph Rollo

3 rue Jean Moulin

02 97 24 73 73

ec.0561344g@ac-rennes.fr

jrollopluv.wordpress.com

COLLEGE DU GOH L'ANNO : le

→ Accueil des correspondants Italiens originaires de Salerne près de Naples.

Les élèves latinistes ont accueilli leurs correspondants Italiens du 3 au 9 Mai. Au programme : visite de la ville de Vannes, découverte des alignements de Carnac et Erdeven, une activité Kayak sur la ria d'Étel, une activité accrobranche à Camors et une excursion à la journée avec un tour du golf et une balade sur l'Île aux moines et une soirée crêpe au collège !

→ Voyage en Normandie pour les élèves de 3^{ème}.

Dans le cadre du programme d'Histoire et Géographie, deux séjours ont été organisés en mai pour une visite du mémorial de Caen, de Pégasus Bridge, d'Arromanches, de Longueville, de la plage de Omaha Beach et des cimetières militaires.

→ Regroupement chorale

Les élèves de la chorale ont participé au regroupement des chorales des collèges publics du département au centre Athéna le jeudi 24 mai.

→ Théâtre

Le vendredi 25 mai à la salle Leborgne, les élèves de 6ème qui durant toute l'année scolaire se sont initiés au théâtre avec la compagnie LarScène, présenteront sur scène leur travail.

→ Licenciés UNSS

Les élèves licenciés à l'UNSS vivront des sensations fortes dans le parc "Forêt Adrénaline" de Carnac le mercredi 6 juin.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

Cette année, grâce à l'ouverture de la cinquième classe, l'école privée de Bieuzy-Lanvaux a accueilli 122 élèves.

L'année scolaire a été rythmée par de nombreuses activités: animation musicale avec Emmanuelle, projet Jazz pour les CM avec un concert à l'Espace 2000 de Grand Champ, animation à la bibliothèque municipale avec Laurence, Anne et Marie-Pierre, piscine, ateliers de gymnastique avec Mickaël, spectacle de Noël autour des musiques du monde, kayak et tir à l'arc pour les plus grands.

Les projets de l'année :

- Une sortie en forêt à la découverte des insectes avec un guide pour les MS, GS et CP
- La classe de neige dans les Alpes pour les CM en février. Excellente semaine, pleine de rires et de souvenirs !
- Un projet autour des jeux d'échec en CM "Les échecs contre l'échec"
- Un travail autour du thème "Apprendre à porter secours" de la maternelle au CM2 avec une visite pédagogique de la caserne des pompiers de Vannes
- Une sortie de fin d'année à Port-Saint-Père est également prévue au mois de juin pour les élèves de la PS au CE2. Les enfants vont partir à la découverte des animaux sauvages lors d'un raid en 4X4 et participeront à une animation sur place.

Dates à retenir :

→ L'école organise une grande exposition de **LEGO** de 1000 m² les 16 et 17 juin au complexe sportif du Goh Lanno à Pluvigner. Lors de ce week-end les enfants pourront également participer à des ateliers de construction.

→ La traditionnelle **kermesse** de l'école aura lieu le dimanche 24 juin. Au programme : spectacle des enfants et de nombreux stands. Venez déguster nos crêpes et galettes faites sur place

Pour la rentrée 2012, les effectifs devraient encore augmenter (environ 125/130 enfants).

Si vous souhaitez visiter l'école et rencontrer les enseignants afin d'inscrire votre enfant, n'hésitez pas à les contacter au

02 97 56 02 19 ou 06 50 67 24 03

eco56.stean.bieuzy-lanvaux@eco.ecbretagne.org

Mlle Nizan, directrice de l'école



→ Voyage dans le Val de Loire pour les élèves de 5^{ème}

Dans le cadre du programme d'Histoire et Géographie, les élèves visiteront le château de Blois, la commanderie d'Arville, la magnanerie de Bourré, l'abbaye de Fontevraud et les cathédrales de falun (site des Perrières) à Doué-la-Fontaine (49). Un premier séjour aura lieu les 29 et 30 mai et le second les 31 mai et 1er juin.

→ Sortie à Brocéliande pour les élèves de 5^{ème} C et D

Le jeudi 7 juin, les élèves découvriront le château de Comper et s'élanceront sur les traces de la légende Arthurienne.

→ Défi air

Le mardi 12 juin, les élèves testeront sur la plage de Plouharnel les chars à voile télécommandés qu'ils ont fabriqués eux-mêmes en cours de technologie.

→ Sortie à Kerguéhennec pour les élèves de 4^{ème}

Dans le cadre de l'Histoire des Arts, les élèves de 4^{ème} découvriront l'art contemporain sur le site du Conseil Général. La date restant à fixer.

→ Soirée de fin d'année

En partenariat avec les membres de la communauté éducative et l'association des parents d'élèves, la soirée du collège aura lieu le vendredi 15 juin 2012 en soirée.

→ Examens de fin d'année pour les élèves de 3^{ème}

L'épreuve orale de l'Histoire des arts aura lieu le mercredi 6 juin et pour cette occasion, la matinée sera banalisée. Les épreuves écrites du Diplôme National de Brevet auront lieu les 28 et 29 juin 2012.

Rentrée des élèves le mardi 4 septembre

Au programme de l'été...

L'association d'animation touristique de Pluvigner vous propose cet été :



Les dégustations estivales

- vendredi 20 juillet
- vendredi 3 août

Rendez-vous à 19h30
sur l'esplanade de la mairie.
Gratuit.



Les initiations pêche

en partenariat avec la Fédération de Pêche

- jeudi 26 juillet
- jeudi 2 août
- jeudi 9 août

Tarifs : enfant 6,50 € - adulte 10 €
(*gratuit pour les adultes accompagnant leur enfant*)



Rendez-vous à 13 h45 à l'office de tourisme ou à 14h00 à
Kernoël (inscription obligatoire)

Les marchés nocturnes / Fest Noz

- Vendredi 20 juillet :
le Fest Noz sera animé par Spontus, Mauvaises langues et les Gaillards d'Avant.
- Vendredi 3 août : avec les ensembles musicaux Tevenn, Damad et Spontus.

Les randonnées du lundi

→ En juillet :

- Lundi 2 : Circuit du bourg et de ses lavoirs
- Lundi 9 : Circuit de St-Trémeur
- Lundi 16 : Circuit Tro Bourk-Camors
- Lundi 23 : Circuit de St-Guenaël
- Lundi 30 : Circuit des Bons voisins

→ En août :

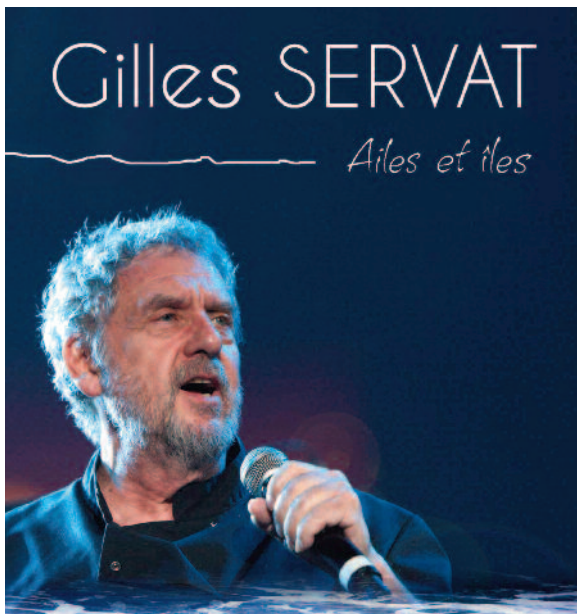
- Lundi 6 : Circuit du Listoir Landévant
- Lundi 13 : Circuit Bieuzy-Lanvaux
- Lundi 20 : Circuit St-Dégan Brech
- Lundi 27 : Circuit de Miséricorde

Rendez-vous à 17h30 à l'office de tourisme
Inscription obligatoire !
Gratuit.

Au centre ville
à partir de 20h00
Gratuit.



Le Festival de Pluvigner : le programme des 20 et 21 juillet 2012



Vendredi 20 juillet

- 20h45 **CONCERT à l'église paroissiale**
- Richard Quesnel Quintet : Musique classique
 - André Le Meut Trio : Musique traditionnelle
 - Kanerion Pleuigner : Chants traditionnels bretons

Samedi 21 juillet

- 15h30 **Animations de rues**
16h00 **SPECTACLE** musiques et danses au Pré de la Madeleine en plein air avec le Bagad et le cercle de Pluneret "Festerion ar Brug" (1ère catégorie)
18h00 **CONCERT de Gilles SERVAT "Ailes et îles"**
21h00 **Grand FEST NOZ en plein air** avec Kanerion Pleuigner, Arvest, Trio Le Meut, Skolvan.

Tarifs

Spectacle + Concert + Fest Noz = 10 €
Fest Noz seul = 7 €
Restauration permanente sur place

LE SERVICE JEUNESSE PRÉPARE L'ÉTÉ DE VOS ENFANTS

→ Les camps ados (à partir de la 6ème)

- Un camp pour les 6^{ème} 5^{ème} : du jeudi 19 au vendredi 27 juillet à Concarneau.
Camping Les sables blancs (camping avec piscine).
Activités : 1 séance de plongée, une séance de catamaran et une séance de kayak de mer.
24 places.
- Un camp pour les 4^{ème} 3^{ème} et 2^{ndes} : du vendredi 6 au lundi 16 juillet à Luz Saint Sauveur (Hautes Pyrénées).
Camping Les Cascades (camping avec piscine).
Activités : canyoning, rafting et un parcours aventure dans les arbres (mélange d'accro branche, via ferrata et tyrolienne).
24 places.

→ Les minis camps pour les enfants du CP au CM2

- Un séjour "Aventuriers" du 9 au 13 juillet à Guerlédan pour les CE2-CM2 au camping Le Point de vue (24 places).
Au programme : kayak, tir à l'arc et escalade
- Un séjour Far West du 17 au 20 juillet à Plouharnel pour les CP-CE1 au camping de Lopérhet (24 places).
Au programme : 2 séances d'équitation, piscine, grand jeu...
- Un séjour Far West du 23 au 27 juillet à Plouharnel pour les CE2-CM2 au camping de Lopérhet (24 places).
Au programme : 3 séances d'équitation, piscine, grand jeu...

→ Centre de Loisirs : pensez à inscrire vos enfants !

Les dates d'inscription pour l'ALSH de l'été 2012 :

- Le samedi 16 juin : de 9h à 12h
- Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 juin : de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30
- Samedi 23 juin : 9h à 12h

à la mairie de Pluvigner

Munissez-vous :

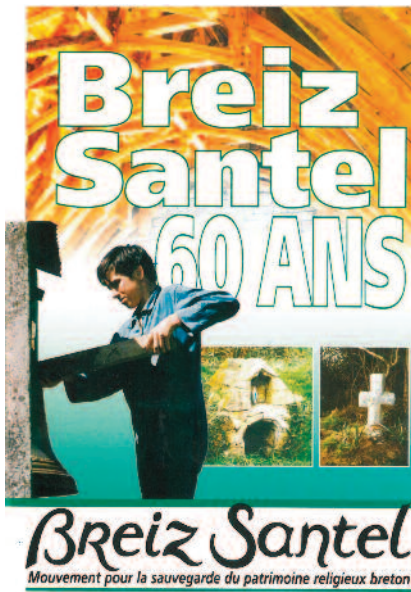
- du carnet de santé de votre enfant
- de votre (vos) avis d'imposition 2011 (sur les revenus 2010)
- de vos imprimés CAF ou MSA si vous en êtes bénéficiaires

**Le règlement se fera le jour de l'inscription.
Les chèques vacances sont acceptés.**



Au programme de l'été...

Expositions



"Breiz Santel"

L'association Breiz Santel a été fondée en 1952 pour tirer de l'oubli et sauver de la ruine, des centaines de croix, calvaires, fontaines et chapelles. En soixante années d'existence, elle a accompli un travail considérable sur toute l'étendue de la Bretagne historique en les restaurant ou en suscitant leur renaissance.

S'il ne subsiste plus guère, dans ses archives, de traces photographiques des innombrables chantiers réalisés jusque dans les années 80, un certain nombre de ceux qui se sont déroulés postérieurement a donné lieu à la

confection de panneaux illustrant les restaurations les plus significatives menées à bien jusqu'à nos jours.

L'exposition se propose de montrer une sélection des panneaux retraçant ces "chantiers" (parfois de véritables reconstructions).

Exposition du 13 juillet au 8 août dans le hall de la mairie .

Inauguration vendredi 13 juillet, à partir de 18h30.

Calendrier des expositions – Mai à septembre 2012

→ jusqu'au 6 juin 2012 :

DIRELIRE "Détourner - Transformer", exposition réalisée par les élèves de l'école Joseph Rollo.

→ du 8 juin au 4 juillet :

Exposition des oeuvres des associations d'art plastique de Pluvigner

→ du 13 juillet au 8 août :

L'association Breiz Santel présente ses travaux de restauration du patrimoine religieux breton (voir ci-dessus)

→ du 10 août au 12 septembre :

Exposition des oeuvres de Roger FERNANDEZ, dessinateur



Une des créations des élèves de Joseph Rollo.

Pluvigner chante entre les murs : édition 2012



A blasenn da blasenn ; a sonnen da sonen

Le Cercle Culturel Alrén Sten Kidna proposera cette année encore, le soir du vendredi 13 juillet, une balade chantée dans le bourg de Pluvigner.

Une petite promenade accessible à tous qui propose une manière tout à fait particulière de découvrir les rues, les places : elle se fait en chansons à reprendre en chœur, en français mais aussi en breton. Au fil de la progression, des surprises, des masques, des musiciens, des chanteurs, des lumières dans la nuit...

Du plaisir pour les yeux et les oreilles ; pour tout public sans restriction.

• Louzaoù ha fall louzaoù

An holl parladoù en em dalv, ha ned eus ket unan hag a vehe uheloc'h pe izeloc'h aveit an all; piv a nac'hahe ar wirionez-se hiniv ? Pep unan anezhe a zo ur gwir trezol lec'h ma weler spis trechad sevenadur ha modoù beviñ ar re o deus graet getañ a-hed kantvlezadoù. Ha kement-se a dalv ivez aveit hor brezhoneg-ni : ennañ e kaver, e-mesk meur a dra arall ken skouerius, al lec'h bras roet d'an natur. D'en diskouez e vo trawalc'h deomp kemer harp àr ur skouer hag a zo anavet memp d'an nannvrezhonegerion (plaenik a-walc'h e vez implijet en hor galleg pemdeziek) : ar ger Louzaoù (bet skrivet e meur a feson a-hed an amzer : lezeu, lezaoù, louzou).

Pa véc'h klañv e vez ret deoc'h kemer ho louzaoù (ho remedoù, èl ma lârer ivez geneomp-ni) ; mar vennit gober gwell atav. Ha diwallit pas tereniñ re bell : "Lies, goude louzaoù kemeret re ziwezhat ne da ket an aesaad"!

Hiniv eh aer aesoc'h da welet an apotiker aveit ar louzaour, an hani a anave pep louzaouenn hag a ouie da betra e oa mat : louzaouenn St-Yann (lat.: artemisia) louzaouenn an derzhienn (lat.: centaurea), ha razh. Kement-se ne vir ket neoazh e chom atav ken gwir lavar hor re gozh : "Doue a gas ar c'hleñved kuit, g' ar louzaour eh a ar gounid". Met mard eo trec'h ar chimi àr dachenn ar vedesinerzh e chom ar viktoar get ar louzaoù àr dachenn ar parlant : ar ger-se eo a vez atav implijet evit komz a razh ar remedoù ! Ha nepas remedoù hepken : komzet e vez c'hoazh a louzaoù ar gegin ha memp, aveit monet betek traoù un tammig... dañjerusoc'h, a louzaoù an trenoiz.

Ha n'ankouaomp ket komz a dregas, a dorr-penn ar c'haezh jardrinour : ar fall louzaoù ! G'ar bigell e vez ret dezhañ monet dezhe bremañ en-dro : difennet louzaouiñ ar legumaj ! Ha kement-se en ur c'houiet "Neus ket a grev d'ar fall louzaoù". Nann ! Aveit lâret mat e vehe gwell dezhañ preniñ ur vilhetenn loto : aze e vez gounidet louzaoù (pe segal) trawalc'h d'ober teilh !... Peotramant c'hoazh lezel an traoù da vonet, plegiñ d'ar vuhez, heuliiñ an ali roet gwezharall d'an dud nevez da zeiz o eured : «Daou zen yaouank pa zimezont, ur jardrin nevez a gomañsont. Hag ennañ tri sort sort plant a hadont : ar soursi, ar jalouzi ha louzaouenn ar basianted».



Louzaouenn ar garantez (herbe d'amour !) Les fruits de la bardane vous aiment tant qu'ils s'accrochent aux vêtements.

• Simples et mauvaises herbes.

Toutes les langues se valent, aucune n'est supérieure ou inférieure à une autre ; qui n'admet aujourd'hui cette évidence ? Chacune, en étant le reflet de la civilisation et du mode de vie de ses locuteurs des siècles durant, est un trésor en elle-même. Ainsi notre breton est-il, entre autres caractères marquants, très riche en références à la nature. Il nous suffira, pour le montrer, d'un exemple que nous choisirons parce qu'il est connu de nombreux non brittophones (il appartient en effet à la catégorie de ces bretonnismes dont notre français quotidien fourmille) : le mot Louzaoù (diversement orthographié au fil du temps et des modes : lezeu, lezaoù, louzou).

Quand on est malade, il vaut mieux prendre ses louzaoù (ses médicaments) si on veut guérir ; trop tarder peut avoir des conséquences tragiques : "A qui trop tard médicament prend, guérison vient rarement".

Aujourd'hui on va plus facilement chez le pharmacien (an apotiker) que chez ar louzaour (l'herboriste) qui connaissait les vertus de chaque louzaouenn : Louzaouenn St-Yann (l'herbe de St-Jean : l'armoise), louzaouenn an derzhienn (l'herbe contre la fièvre : la centaurée), etc. Mais il n'en reste pas moins que le vieil adage demeure toujours d'actualité : "Si Dieu prodigue la guérison, c'est ar louzaour (celui qui prescrit et vend le louzaoù) qui vous présente l'addition".

Même si la chimie a gagné le marché de la santé, elle n'a pas pour autant vaincu les herbes, les simples (ar louzaoù) dans la langue. En effet c'est bien par ce terme – générique ! – qu'on désigne tous les remèdes, les traitements. Mais pas seulement : on a encore les louzaoù ar gegin (les herbes aromatiques) et, dans un autre registre plus... radical, louzaoù an trenoiz (la potion du lendemain) qu'en français il est conseillé de prendre à ... onze heures sous forme de bouillon.!

N'oublions pas les fall louzaoù ! Ceux-là font le malheur du jardinier qui, depuis qu'il n'a plus le droit de louzaouiñ (traiter chimiquement) ses légumes, se voit contraint de rejouer de la binette. Il a beau faire : "La mauvaise engeance, on n'en vient jamais à bout". Non ! Mieux vaut encore jouer au loto : avec de la chance on peut y gagner des louzaoù (du fric) à en faire du fumier... Ou bien alors prendre à son compte le sage conseil donné autrefois aux jeunes mariés : "Dans le jardin que vous commencez, semez trois sortes de plantes : des soucis, des jalousies, l'herbe de la patience" ; autrement dit : apprenez la résignation.

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna – An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : École du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray.
02.97.29.16.58 – STENKIDNA@wanadoo.fr – www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

JUIN 2012

- 02 Bourse "plein air" - Ass. Le Coin des Bonnes Affaires - Salle de la Madeleine
- 02 CONCERT de chants de marins et FEST NOZ - Les Mat'lots errants - Salle Le Borgne à 20h00
- 03 Trophées de l'AMECA au centre ville
- 09 Représentation théâtrale "Conte à compléter..." Association Larscène - Salle de la Madeleine
- 09 Kermesse de l'école Saint Guigner au Parc de la Madeleine
- 16 & 17 EXPO 100% LEGO - Evènement inédit en Morbihan : réseaux de trains, grands bateaux, ville entière... en LEGO[®]. Ateliers de construction pour les enfants - proposée par l'OGEC de l'école Ste Anne de Bieuzy - Salle du Goh Lanno
- 17 "Entre 10 et 12 : Cuisine, terroirs et savoir-faire" - animation autour des plats traditionnels locaux proposée par Pluvigner-Patrimoines dans le cadre de la Journée Régionale du Patrimoine (toutes les infos sur www.pluvigner.fr)
- 17 Troc et puces - Supporters de l'ASP - Parc de la Madeleine
- 17 Bal des Séniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 21 Fête de la musique au centre ville
- 23 Concert de l'école de musique au Guern à 16h30
- 24 Kermesse de l'école Ste Anne de Bieuzy
- 24 Kermesse de l'école J. Rollo - Parc de la Madeleine
- 27 Concert "Celtic Voyage" - Eglise St Guigner à 20h30

JUILLET 2012

- 01 Troc et puces - Association de chasse Trélécan-Malachappe - Complexe sportif du Goh Lanno
- 01 Bal du Club des Bons Amis - Salle Le Borgne
- 07 Loto - Club de Basket - Salle Le Borgne
- 14 Fête du 14 juillet : défilé aux lampions, bal, feu d'artifice - Amicale des sapeurs-pompiers
- 20 Marché nocturne
- 20 - 21 Festival de Pluvigner (voir programme page 13)
- 22 Troc et Puces - Les Kériolets au Goh Lanno
- 25 Braderie de l'UCIAP au centre ville
- 26 Initiation pêche - RDV 13h45 à l'Office de Tourisme

AOÛT 2012

- 02 Initiation pêche - RDV 13h45 à l'Office de Tourisme
- 03 Marché nocturne
- 04 Fête de St Trémeur
- 09 Initiation pêche - RDV 13h45 à l'Office de Tourisme
- 12 Grand prix Jean-Marie Goasmat à Malachappe
- 12 Troc et puces des Kériolets au complexe sportif du Goh Lanno
- 14 Concert "La chorale du bout du monde" - organisée par le comité du Festival à l'église paroissiale
- 25 et 26 Pardon et fête de St Fiacre à Trélécan

SEPTEMBRE 2012

- 01 FORUM DES ASSOCIATIONS - Salle Le Borgne - de 10h à 18h.

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Guigner Le Hénanff, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner

BIBLIOTHEQUE



Cette année, c'est en randonnée dans les livres, avec les ânes, que les lecteurs sont partis sur le chemin des concours. Une randonnée qui s'est achevée avec la visite de Brigitte Blot, écrivaine-voyageuse bretonne.

Brigitte voyage depuis 1988, accompagnée de son âne Ioko et de sa chienne, Choucroute sur les routes de Bretagne, de Saint Jacques de Compostelle et récemment du Népal. Lors de la conférence présentée le 11 mai à la salle de la Madeleine, c'est sur la route de la transhumance qu'elle nous a transportés avec pour compagnons l'âne, le loup et l'agneau.

Si vous n'avez pas eu la chance de venir l'écouter, vous pouvez emprunter son dernier ouvrage ainsi que le DVD qui l'accompagne à la bibliothèque de Pluvigner.

Le Prix littéraire des enfants de Pluvigner : Comité de lecture 2012

Ils sont 471 enfants de 6 à 11 ans à avoir lu, discuté puis voté pour leurs livres préférés.

Elles sont 25 enseignantes à avoir joué le jeu de ce marathon littéraire.

Elles sont deux bibliothécaires, Marie-Pierre et Anne, à avoir fouiné pendant toute l'année pour dénicher et sélectionner des ouvrages divers, originaux, hors des sentiers battus ou représentatifs de l'actualité éditoriale.

Pour voter, les enfants collent des gommettes sur des panneaux de vote :



- Gomme verte = 😊
- Gomme jaune = 🤔
- Gomme rouge = 😞
- Un petit cœur rose signale le livre préféré de chaque enfant.

Le 26 juin les enfants, professeurs des écoles et personnel scolaire viendront à la salle Le Borgne écouter le résultat attendu de ces votes croisés.

Et pour finir en beauté, c'est à un spectacle de qualité (littéraire oblige) qu'ils seront conviés.

Mais chut, c'est une surprise ...